



## Mettre en œuvre une démarche de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) : Evaluation - Prévention

### Objectif

- Connaître les facteurs de risque des TMS
- Être capable d'analyser une situation de travail

### Programme

#### ● Théorie (½ journée)

- Définition des TMS
- Quelques données statistiques
- Présentation des différents facteurs de risque des TMS
- Les étapes pour une démarche globale de prévention des TMS au travail :
  - La phase de dépistage (mise à disposition d'outils d'aide au diagnostic)
  - La phase d'intervention

#### ● Pratique (½ journée)

- Utilisation des outils de dépistage sur le terrain en demi-groupe (enregistrement vidéo des situations tests)
- Débriefing des situations de travail observées
- Réflexion autour des actions à mettre en œuvre pour prévenir les TMS au sein de l'entreprise

### Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel
- Support de formation PowerPoint
- Vidéos
- Quizz
- Ateliers en demi-groupe

### Modalités d'évaluation des acquis

- Évaluation individuelle (QCM)

#### Rappel de la législation

**DIRECTIVE DU CONSEIL du 29 mai 1990** concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à la manutention manuelle de charges comportant des risques, notamment dorso-lombaires, pour les travailleurs (quatrième directive particulière au sens de l'article 16 paragraphe 1 de la directive 89/391/CEE) (90/269/CEE)

**Article R4541-1** Les dispositions du présent chapitre s'appliquent à toutes les manutentions dites manuelles comportant des risques, notamment dorso-lombaires, pour les travailleurs en raison des caractéristiques de la charge ou des conditions ergonomiques défavorables.

**Article R4541-8** L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :

1° D'une information sur les risques qu'ils encourent lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte, en tenant compte des facteurs individuels de risque.

2° D'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.

**Article L4141-1** L'employeur organise et dispense une information des travailleurs sur les risques pour la santé et la sécurité et les mesures prises pour y remédier.

## Preventech Formation

Tél : 01 44 09 70 44 / [www.preventech.net](http://www.preventech.net)



#### Durée

1 jour



#### Quantité

8 max.



#### Prérequis

Aucun prérequis



#### Personnel concerné

Managers de proximité,  
membres du CHSCT, salariés



#### Intervenants

Un ergonome



#### Type

Intra-entreprise  
Présentiel



#### Prix

1 450 € HT par groupe, soit 181 € HT par stagiaire pour un groupe de 8 personnes.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilités réduites, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental. Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.



Nous nous engageons à vous recontacter sous 72h ouvrées pour définir ensemble des dates de déploiement des formations.